

Conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) s'est réuni le 17 décembre 2013, à Paris, sous la présidence de M. Didier BRUNEEL, représentant du gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Nicolas de SÈZE, directeur général.

A l'approche de la mise en circulation effective le 20 janvier 2014 de la nouvelle gamme de billets en F CFP, un bilan de la campagne de communication auprès du public et des professionnels a été effectué. Celui-ci montre le bon déroulement des opérations de préparation du lancement de la gamme ainsi que la forte adhésion des populations aux nouveaux signes monétaires.

Le Conseil a procédé à un examen de la situation économique et monétaire dans les trois collectivités d'outre-mer du Pacifique. Les Balances des paiements 2012 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française ont fait l'objet d'une présentation.

Le Conseil a analysé la situation monétaire et bancaire des collectivités d'outre-mer du Pacifique ainsi que l'évolution du coût du crédit aux entreprises et aux particuliers.

A la lumière des éléments de conjoncture présentés, il a décidé de maintenir inchangés l'ensemble des taux de l'IEOM dans l'attente d'indicateurs complémentaires sur la situation monétaire en fin d'année, et de proroger jusqu'au 31 décembre 2014 les mesures d'assouplissement du dispositif de la facilité de prêt marginal et d'élargissement des créances acceptées au refinancement.

Les négociations en cours en Nouvelle-Calédonie sur les tarifs bancaires ainsi que celles à venir en 2014 en Polynésie Française ont fait l'objet d'une information complète au Conseil.

Le Conseil a en outre validé le budget de l'IEOM pour l'exercice 2014, tant en ce qui concerne les frais de fonctionnement que les investissements.

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer, banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) menant sa propre politique monétaire, constitue un acteur clé du développement économique et social de ces collectivités. Outre l'émission de ses propres billets et pièces, libellés en francs Pacifique, l'IEOM est également un observateur privilégié de la conjoncture économique, financière et bancaire ultramarine

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr.